

## ARTICLE II

### LA SOCIOLOGIE DU MILIEU DES BAINADES

« L'individu est tout, et le tout n'est plus rien. Que faire pour qu'il devienne quelque chose ? » Régis DEBRAY

Au regard du nombre de morts sur la route, des accidents domestiques et des accidents médicaux, pourrait-on dire que les noyades sont des événements mineurs ?

Un mort, et *a fortiori* un enfant, c'est toujours un mort de trop.

Allons nous dans un futur, pour des besoins infinis de sécurité, aliéner les maîtres-nageurs, les robotiser voir les déshumaniser au nom d'une exigence d'absolu en matière de sécurité dans les piscines?

On est en droit de s'interroger car le sujet est en corrélation avec l'évolution des sociétés avides de sécurité.

Ce que j'ai la faiblesse de nommer le prurit sécuritaire comme la phobie sécuritaire d'Honoré DE BALZAC à une époque de grande pauvreté et de délinquance homicide.

Pourtant faut-il le rappeler, la sécurité n'est pas un droit de l'homme au sens d'un droit fondamental comme celui de la liberté.

La juridiction administrative garante des libertés fondamentales nous le rappelle régulièrement dans ses arrêts.

La liberté recule toujours quand il y a plus de sécurité, c'est un postulat arithmétique.

La sécurité peut devenir très vite une métastase de la démocratie.

Et pour nos piscines, le risque zéro n'existe pas et c'est évidemment une chimère que de croire en la sécurité absolue ou imaginer que nous pourrions avoir un futur sans noyades dans les piscines notamment avec l'aide de la technologie. (Vidéo, alerte surveillance...).

